



Le projet «Concorde», dont la construction débutera à Vernier (GE) cet été, a été financé à 70% par des fonds privés.



Le Ticle, premier théâtre du Jura, devrait être inauguré en 2021. Il est le fruit d'une collaboration entre les autorités et HRS Real Estate.

Public-privé, des partenariats délaissés

PAR JULIE MÜLLER

Formes décalées de privatisation, les projets mêlant financements publics et privés ont du mal à se faire une place en Suisse. Plusieurs exemples témoignent pourtant de leurs avantages.

A GENÈVE, un véritable hub artistique est en préparation. Le projet «Concorde», dont la construction débutera cet été, se veut novateur. Initié par la Ville de Vernier et mis en œuvre par la Fondation pour le développement des arts et de la culture (Fodac), ce centre culturel de formation accueillera également une infrastructure hôtelière, des restaurants et des logements pour plus de 300 jeunes. Mais la grande nouveauté réside dans son financement: 115 millions de francs dont 70% financés par le privé. Un partenariat public-privé (PPP) comme on en voit peu en Suisse.

De rares exemples

En Romandie, le nombre de PPP est encore très limité. Parmi ceux qui ont vu le jour, on peut citer l'Hôtel des Patients à Lausanne, qui a ouvert ses portes en 2016 grâce à un investissement de 33 millions de francs entre l'Etat de Vaud, le CHUV, la société Reliva et Retraites Populaires. Depuis, l'établissement allie prestations médicalisées et accueil de type hôtelier. Du côté genevois, le bâtiment Skylab, abritant des locaux pour entreprises et

services d'utilité publique (crèches, pompiers...), est le fruit d'un accord entre la commune de Plan-les-Ouates, la société Concorde et la Fondation pour les terrains industriels de Genève, à hauteur de 150 millions de francs.

Livré l'an prochain, Le Ticle, premier théâtre du Jura, est né grâce à la collaboration de la commune de Delémont, le canton, HRS Real Estate et la Fondation pour le théâtre du Jura. Avec un montant investi de 100 millions de francs, ce projet culturel est assorti d'un centre commercial, d'un parking, de locaux commerciaux et d'une centaine d'appartements.

Le Concorde, quant à lui, diffère, car outre le soutien de la Fodac, de l'Association des communes genevoises et de la Ville de Vernier, il est financé en majorité par des mécènes privés. Autrement dit, sans contrepartie. «Souvent, on critique ces PPP, car le privé attend de l'argent en retour de son investissement. Dans notre cas, le mécénat permet de conjuguer les buts communs des deux parties», assure Martin Staub, maire de Vernier. Pour Romain Jordan,

président de la Fodac, le PPP permet d'aboutir à de grands projets: «C'est une nouvelle façon de faire du culturel en Suisse et une opportunité d'optimiser son financement. Concorde sera disruptif.» Une ambition qui ne peut être atteinte sans la réunion du public et du privé. «La Ville de Vernier ne pouvait pas assumer de tels coûts à elle seule. Il fallait réunir le plus de forces possible et faire converger les intérêts», atteste le maire. Un pari réussi pour Concorde.

Frein helvétique

Ces PPP aboutis font figure d'exceptions. Pour preuve, l'association PPP qui s'était donné pour mission de vulgariser cet outil a cessé ses activités dernièrement. L'un de ses anciens membres sponsors, la société Capvest Advisors, s'étonne d'ailleurs du succès des PPP rencontré à l'étranger et de l'accueil hostile qui leur est fait en Suisse. Ce modèle hybride, développé dans les années 80 dans les pays anglo-saxons, est pourtant très apprécié dans le domaine médical.

«A l'origine, c'est un moyen de pallier des contraintes budgétaires et de limiter le déficit public. Mais il existe encore quelques réticences à cette forme de privatisation. Sans oublier que certains cantons ont des comptes équilibrés et peuvent s'en passer», souligne Anthony Pariset, COO de Capvest Advisors.

A l'image d'une approche PPP de la traversée de la rade de Genève, qui à ce jour ne rencontre pas d'échos, le conflit lié aux rendements est bien souvent insurmontable. «C'est un outil très intéressant mais qui doit être strictement cadré pour véritablement fonctionner dans l'intérêt commun», conclut Anthony Pariset. ■

«C'EST UNE NOUVELLE
FAÇON DE FAIRE
DU CULTUREL EN SUISSE
ET UNE OPPORTUNITÉ
D'OPTIMISER
SON FINANCEMENT»